

Apple montre les dents contre l'augmentation des royalties

Le *Copyright Royalty Board* a décidé de passer à l'action. L'organisation américaine de droits d'auteur souhaite voter **l'augmentation de la rémunération des auteurs** sur la vente en ligne. Une hausse de **9 à 15 cents** le morceau qui a le don de faire grincer les dents d'Apple, détenteur d'iTunes.

D'autant que si cette augmentation est votée, elle s'appliquera **pour 5 ans**. Du coup, la marque à la pomme menace en représailles de **fermer l'iTunes Store**. Eddy Cue, vice-président d'iTunes, interrogé par Cnet explique que « *les marges sont très faibles sur la vente de musique en ligne alors que les coûts d'investissement sont eux énormes* » .

Il précise « *Apple a toujours été très clair sur le sujet : nous sommes sur ce marché pour faire de l'argent et nous n'y resterions pas s'il devait en être autrement* » . Il faut dire qu'Apple dispose d'un **réel poids sur le marché**, l'iTunes Store s'est même « payé » le luxe de vendre plus de [5 milliards de titres](#) depuis sa création en 2005. Aux Etats-Unis, iTunes est le premier disquaire du pays... On imagine mal ce scénario à l'heure où il serait utile d'**encourager le développement des plate-formes de téléchargement légal**.

Néanmoins, la menace de la marque à la pomme sonne un peu faux dans la mesure où elle est **maîtresse du secteur** et aurait tort de se tirer une balle dans le pied. En tout cas, une telle augmentation des royalties serait répercutée sur le prix de vente. Mais Apple refuse de passer la barre psychologique des 99 cents.

Une chose reste certaine, quand les auteurs montrent les dents, c'est Apple qui tremble d'être croqué.